

• (1430)

LA COMMUNICATION DES CRITÈRES DU PROGRAMME AUX DÉPUTÉS

L'hon. James A. McGrath (Saint-Jean-Est): Monsieur le Président, je voudrais poser une question au ministre de l'Emploi et de l'Immigration. Hier, à l'extérieur de la Chambre, en réponse à une question des journalistes relativement à la raison pour laquelle l'existence d'une caisse de 300 millions de dollars réservée aux projets spéciaux de création d'emplois n'a pas été annoncée, le ministre aurait répondu ce qui suit:

Si nous l'avions fait, les gens auraient trop espéré du programme et nous aurions été inondés de demandes.

Pourtant, c'est précisément ce que le ministre a fait dans le cas du programme Canada au travail dont les crédits sont deux fois moins importants que ceux accordés aux projets spéciaux de relance, à savoir \$164,144,000, à l'heure actuelle. Chaque député a reçu une trousse d'information. Le gouvernement a publié des annonces dans tous les quotidiens du pays, afin d'encourager les gens à présenter des demandes. Le secteur privé a été incité à participer au programme à tel point que des demandes s'élevant au total à des millions et des millions de dollars qui ne pouvaient être satisfaites sont parvenues de toutes les circonscriptions. Pourquoi deux poids, deux mesures? Pourquoi ce programme ne pouvait-il pas être annoncé? Pourquoi les députés ne pouvaient-ils pas être mis au courant des critères d'admissibilité?

L'hon. John Roberts (ministre de l'Emploi et de l'Immigration): Monsieur le Président, le député a parlé du programme Canada au travail. Les crédits affectés à ce programme sont nettement supérieurs à ceux affectés au Programme de projets spéciaux de création d'emplois. Comme le député le sait, une partie de ces crédits revient aux députés en fonction des sommes affectées à leur circonscription. Je crois que je vais m'en tenir à la déclaration qu'il a citée et qui correspond assez bien à ce que j'ai déclaré, à savoir qu'une grosse campagne publicitaire aurait eu pour effet de donner de vains espoirs aux gens.

Tout porte à croire que des particuliers, des municipalités et des maires étaient tout à fait au courant de ce programme, puisqu'ils ont incité les intéressés à présenter un large éventail de demandes. Le genre de programme d'information et de publicité que le député semble vouloir réclamer est inutile.

M. McGrath: Monsieur le Président, il y a là une contradiction fondamentale. D'une part, le ministre encourage les gens à présenter des demandes au titre du programme Canada au travail, donnant ainsi de vains espoirs à certains et d'autre part, il décide de cacher un programme dont les crédits sont deux fois supérieurs. Comment expliquez-vous cela?

LE MONTANT DES CRÉDITS NON UTILISÉS

L'hon. James A. McGrath (Saint-Jean-Est): Monsieur le Président, je voudrais poser une autre question au ministre. Il y a un écart entre le nombre total de demandes déposées à la Chambre, il y a quelques jours, et le chiffre total qu'avance le ministre. Selon lui, le total serait de 207 millions de dollars, mais d'après les documents qu'il a déposés, il ne s'élèverait qu'à 184 millions de dollars. Le ministre peut-il nous dire où sont passés les 27 autres millions de dollars?

L'hon. John Roberts (ministre de l'Emploi et de l'Immigration): Monsieur le Président, je n'ai pas fait les calculs auxquels, sauf erreur, le député et son personnel ont procédé. A ma connaissance, nous avons publié la liste de projets auxquels

Questions orales

les 207 millions de dollars ont été affectés. Il se peut qu'il y ait certains écarts attribuables à des fonds non répartis ou à des frais administratifs. Il se peut également qu'en voulant remettre les documents le plus rapidement possible aux députés, nous ayons laissé se glisser une erreur. Je vérifierai les chiffres, afin de trouver une explication, le cas échéant.

LES FONDS OCTROYÉS AUX CIRCONSCRIPTIONS DE LA NOUVELLE-ÉCOSSE

M. J. M. Forrestall (Dartmouth-Halifax-Est): Monsieur le Président, j'ai une question à poser au ministre de l'Emploi et de l'Immigration. Fait intéressant, en Nouvelle-Écosse il n'y a pas de chômeurs dans les six circonscriptions conservatrices semble-t-il. Ils sont tous dans des circonscriptions libérales.

Des voix: Oh, oh!

M. Forrestall: De quel droit le ministre vient-il à la Chambre accuser les députés de l'opposition de ne pas s'intéresser au bien-être de leurs commettants, alors qu'en fait 95 p. 100 des \$28.4 millions qui sont allés en Nouvelle-Écosse étaient destinés à des circonscriptions libérales? Est-ce que sur la foi de ces chiffres le ministre peut maintenant nous dire que cela ne nous intéressait pas, ou ne veut-il pas reconnaître maintenant qu'on ne nous a pas informé?

Des voix: Oh, oh!

M. Lalonde: Vous dormiez, Mike.

L'hon. John Roberts (ministre de l'Emploi et de l'Immigration): Monsieur le Président, je dois admettre que lui au moins, l'honorable parlementaire s'est donné de la peine, parce qu'il y en a eu des subventions dans sa circonscription: plus de 3 millions dans le cadre du programme des investissements spéciaux de relance.

Des voix: Oh, oh!

M. Roberts: Je pense que la situation est assez claire. Les uns après les autres, je ne sais combien de fois, les députés de l'opposition ont demandé pourquoi ils n'avaient pas eu leur part mais ils ont répondu ensuite eux-mêmes à la question en admettant qu'ils n'avaient pas fait de demandes d'avance, et quand on leur demande pourquoi ils prétendent que c'est «parce qu'ils n'étaient pas au courant». Et voilà qu'ils osent dire qu'ils ne sont pas négligents, qu'ils sont diligents.

M. Nowlan: C'est Allan MacEachen qui a pris tout l'argent.

M. Roberts: Ils ont étudié les exposés budgétaires qui ont été présentés. Ils ont analysé le programme. Ils savaient qu'il était là. Ils vivaient dans l'attente. Ils étaient pleins d'ardeur. Ils avaient hâte de présenter des projets, mais ils ont attendu que les critères soient annoncés. Ils arrivaient au petit déjeuner en demandant si les critères étaient sortis—et en apprenant qu'ils ne l'étaient pas ils décidaient d'attendre un jour de plus. Et le lendemain ils arrivaient en posant la même question et le surlendemain également. Cela a duré des jours et des jours, des semaines, des mois, puis des années. Qu'est-ce qu'ils ont fait en attendant les critères? Ils sont restés assis là deux ans, et enfin ils ont dit la semaine dernière qu'ils voulaient absolument avoir ces critères. Peuvent-ils vraiment prétendre avoir représenté leurs commettants avec diligence?